



Confédération Paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

Saint Laurent Blangy, le 23 mai 2020

Objet : Contribution l'enquête publique pour l'autorisation environnementale et permis de construire une unité de transformation de pommes de terre à Saint-Georges-sur -l'Aa et Bourbourg

Nous sommes paysans et paysannes qui voulons alerter sur les risques de catastrophe économique, sociale et environnementale que représente le type de développement industriel de l'agriculture tel qu'il est à l'œuvre depuis plusieurs dizaines d'années avec une accélération particulièrement inquiétante ces dernières années. **La construction de cette usine contribuera à renforcer encore l'impact négatif de ce mode de développement agricole sur le bien être général ;**

Cette usine, c'est favoriser une consommation de produits transformés industriellement avec les additifs et les emballages associés, **alors qu'il faudrait développer la consommation de produits frais et locaux**

Cette usine c'est favoriser encore plus la culture industrielle de la pomme de terre qui comme le maïs pour l'élevage génère une forte dégradation de notre environnement en laissant des sols nus une grande partie de l'année sur des superficies de plus en plus grandes, générant des risques sanitaires d'autant plus importants, **alors qu'il faudrait développer la biodiversité pour recréer de la résilience.**

Cette usine, au-delà de l'aspect environnemental, c'est une perte de richesse car les profits générés seront concentrés et pourront être d'autant plus facilement soustraits à la redistribution nécessaire au bien être général, **alors qu'il faudrait inciter à la création d'ateliers de transformation de petite taille répartis sur le territoire en coopération avec des fermes plus nombreuses et diversifiées.**

La grave crise que nous traversons devrait inciter à tenir compte de l'impact de ces projets économiques, au-delà de celui sur le site concerné ou des emplois locaux créés, sur le « bien être » général. Sauf à considérer qu'il n'est pas possible de remettre en cause la liberté d'entreprendre qui pour les projets industriels comme celui-ci s'appuie sur le pouvoir de l'argent. C'est probablement la question essentielle.

La Confédération paysanne interdépartementale du Nord et du Pas-de-Calais